



La production de films d'animation et d'effets visuels

Ce document a pour objet la présentation des statistiques issues des données du Groupe Audiens, afin de mesurer l'emploi dans la production de films d'animation et d'effets visuels.

Il fait suite à une demande du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA). Le périmètre a été défini ensemble.

Le champ retenu pour cette étude a été défini avec Stéphane Le Bars et René Broca. Il est composé de 97 entreprises. La notion d'entreprise s'entend au sens siren, et la situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines des entreprises de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation et d'effets visuels et nous écartons les autres types de films (de télévision ou de cinéma).



la protection sociale pour
l'audiovisuel, la communication,
la presse et le spectacle

Document réalisé par :



Groupe Audiens

Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591

www.audiens.org



Ce qu'il faut retenir

L'évolution entre 2004 et 2010

Depuis 2006, plus de 70 entreprises produisent des films d'animation et d'effets visuels.

➤ **La masse salariale engendrée dans le secteur a explosé en 2005 (+ 36 % par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place du crédit d'impôt). Entre 2005 et 2008 la croissance est restée forte (+ 9 % par an en moyenne), elle est freinée sur 2009 (+ 3 %). La fermeture d'Attitude Studio fin 2009 explique en grande partie la baisse de 6 % que l'on peut observer en 2010.**

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post production audiovisuelle et cinématographique¹, la croissance a été moins importante entre 2004 et 2008 (+ 7 % en moyenne par an). On observe par ailleurs un recul de 2 % de la masse salariale sur 2009 puis une reprise (+ 3 %) sur 2010.

➤ **Les effectifs de ces entreprises ont fortement augmenté entre 2004 et 2007 passant de 3 500 à plus de 5 000 salariés. Ils se sont stabilisés depuis.**

Le recours aux différents types de contrats (CDDU, CDD, CDI)

- **Le recours aux CDD d'usage est très usité**
- Plus de 80 % des salariés déclarés dans le secteur sont des emplois intermittents. Cette part a tendance à augmenter (82 % en 2004 et 86 % en 2010). Cela représente entre 3 400 et 3 900 techniciens intermittents déclarés chaque année entre 2006 et 2010.
 - En termes de masse salariale les CDDU représentent les 2/3 de l'activité.

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post production audiovisuelle et cinématographique, nous pouvons faire le même constat quant à la fréquence des contrats en CDD d'usage. Nous avons en 2010, 84 % de salariés intermittents sur l'ensemble de la production et 86 % sur notre périmètre. Cependant, la part des emplois artistiques est beaucoup plus importante sur l'ensemble du champ (50 % d'artistes intermittents et 50 % de techniciens intermittents) que sur notre périmètre (17 % d'artistes intermittents et 83 % de techniciens intermittents).

➤ **L'équivalent de 600 personnes en temps plein est déclaré chaque année en CDD de droit commun ou en CDI par les entreprises du périmètre.**

¹ Il s'agit de l'ensemble des entreprises relevant des codes NAF 5911A (Production de films et de programmes pour la télévision), 5911B (Production de films institutionnels et publicitaires), 5911C (Production de films pour le cinéma) et 5912Z (Post-production de films cinématographiques de vidéo et télévision).

D'un point de vue démographique

➤ Le secteur est très masculin

- Les hommes représentent plus de 70 % des techniciens intermittents.
- Chez le personnel permanent, les hommes sont toujours majoritaires même si les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur (38 % en 2004 et 45 % en 2009). Au niveau des postes de non cadres la féminisation a été telle que la tendance s'est progressivement inversée (46 % de femmes en 2004 et 56 % en 2010). Sur les postes de cadres, beaucoup plus occupés à la base par des hommes, la part des femmes a augmenté de 8 points. Les femmes sont encore minoritaires en 2010 avec 39 % des effectifs.

Les hommes sont aussi très présents sur l'ensemble du champ de la production et de la post production audiovisuelle et cinématographique. En 2010, les proportions sont similaires à celles observées sur notre secteur : près de 70 % chez les techniciens intermittents et 55 % chez le personnel permanent.

➤ Les salariés du secteur sont très jeunes :

- Plus des 3 techniciens intermittents sur 4 a moins de 40 ans.
- Le personnel permanent est très jeune (en 2010 67 % ont moins de 40 ans) mais il a tendance à vieillir un peu (l'âge moyen est de 35,7 ans en 2010 contre 33,2 ans en 2004).

Ces salariés sont plus jeunes que sur l'ensemble du champ de la production et de la post production audiovisuelle et cinématographique. On y retrouve certes une forte proportion de moins de 40 ans (plus de 60 %) mais les tranches d'âges plus expérimentées y sont plus représentées.

Les revenus issus du secteur

Le revenu annuel des salariés de la production de films d'animation et d'effets visuels a progressé entre 2004 et 2010 :

- Cette amélioration se poursuit d'année en année au niveau des techniciens en CDDU : la proportion de personnes dans les tranches de plus bas revenus se réduit (16 % avec moins de 1 SMIC mensuel en 2004 et 11 % en 2010) au profit des plus grosses tranches de revenus (36 % avec plus de 12 SMIC mensuels en 2004 et 42 % en 2010).

- Au niveau des salariés permanents le salaire brut moyen pour un équivalent temps plein est de 59,5 k€ pour un cadre et de 23,2 k€ pour un non cadre.



Audiens est le groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle.

En tant que groupe professionnel, les entreprises de ces secteurs adhèrent aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens. Tous les ans, elles doivent nous retourner leur **déclaration nominative annuelle des salaires** qui nous permet d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début d'activité et la date de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles sont :

- les artistes interprètes ;
- le personnel artistique², technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadres étant homologuées par l'Agirc.

La notion d'**artiste** et de **technicien** fait référence à la nature même de l'emploi :

- un artiste interprète ou crée une œuvre de l'esprit ;
- un technicien a une fonction technique ou administrative.

Sont définis comme **intermittents** du spectacle les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée, dont la fonction est :

- soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrat à durée déterminée d'usage est autorisé ;
- soit dans la liste des emplois des annexes 8 et 10 au Régime d'Assurance chômage.

Les artistes, afin d'être reconnus intermittents, ne doivent pas être titulaires d'un contrat d'exclusivité prévoyant une période d'emploi de douze mois consécutifs ou plus.

Dans les données Audiens, un **permanent** est un « non-intermittent », qu'il soit en CDD de droit commun ou en CDI.

² Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non-cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.



Les entreprises

Ce sont les entreprises de la liste précédente qui déterminent le champ de l'étude et nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel.

Depuis 2006, plus de 70 entreprises produisent des films d'animation et d'effets visuels.

Tableau 1 : taille de l'entreprise = nombre de permanents présents au 31 décembre³.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sans permanent au 31/12	14	14	16	17	12	16	16
De 1 à 5 salariés permanents au 31/12	19	23	29	31	34	35	28
De 6 à 10 salariés permanents au 31/12	9	13	14	11	13	10	14
De 11 à 50 salariés permanents au 31/12	12	14	16	18	18	16	16
Plus de 50 salariés permanents au 31/12	2	2	2	1	1	1	1
Nombre total d'entreprises	56	66	77	78	78	78	75
<i>Evolution</i>		18%	17%	1%	0%	0%	-4%

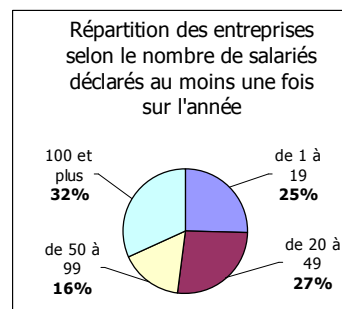
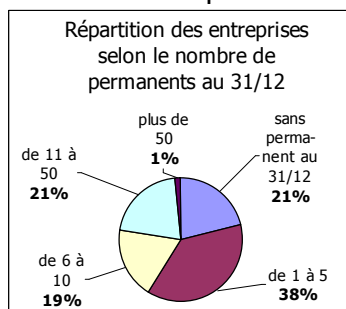
Le nombre de structures de 1 à 5 salariés permanents au 31/12 a beaucoup augmenté, passant de 19 en 2004 à 35 en 2009. Ce nombre est de 28 en 2010 et est essentiellement dû au fait que quelques entreprises sont passées de 3-4 salariés en 2009 à 6-7 en 2010.

Afin de tenir compte des flux d'intermittents qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDDU, en CDD ou bien en CDI). Ainsi, on observe un transit important de salariés puisqu'environ la moitié de ces entreprises déclare au moins 50 salariés différents chaque année – même si cette part diminue passant de 55 % en 2004 à 46 % en 2009.

Tableau 2 : taille de l'entreprise = nombre de personnes déclarées au moins une fois dans l'année (même pour un jour)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
de 1 à 19 salariés	8	13	18	18	13	21	19
de 20 à 49 salariés	17	16	20	17	23	20	20
de 50 à 99 salariés	14	20	17	24	19	12	12
100 salariés et plus	17	17	22	19	23	25	24
Nombre total d'entreprises	56	66	77	78	78	78	75
Part des entreprises avec 50 salariés ou plus	55%	56%	51%	55%	54%	47%	48%

Figure 1 : taille des entreprises actives en 2010



³ Pour les entreprises dont nous ne considérons ici qu'une partie des salariés (soit parce que nous ne prenons que certains films, soit parce que nous en excluons certains), seule cette partie des salariés sert au calcul de la taille de l'entreprise – mais cela ne correspond pas nécessairement à la taille réelle de l'entreprise.



La masse salariale déclarée

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur.

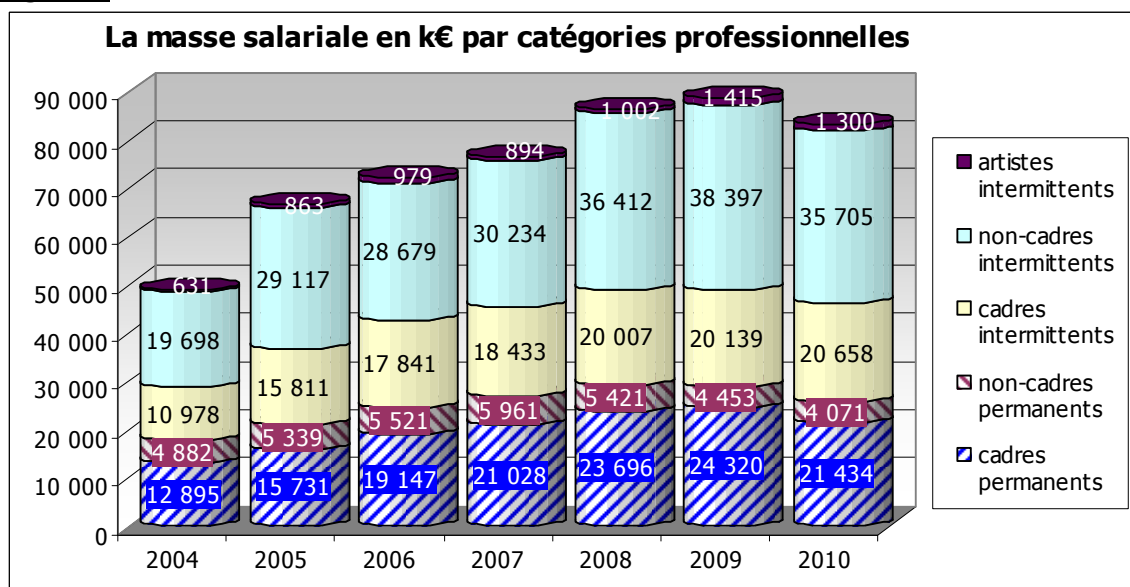
La masse salariale brute après abattement atteint plus de 80 000 k€ par an depuis 2008.

La masse salariale engendrée dans le secteur a explosé en 2005 (+ 36 % par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place du crédit d'impôt). Entre 2005 et 2008, la croissance est restée forte (+ 9 % par an en moyenne) et est freinée sur 2009 (+ 3 %). La fermeture d'Attitude Studio fin 2009 explique en grande partie la baisse que l'on peut observer en 2010. En effet, de 2006 à 2009 cette entreprise représentait entre 4 % et 5 % de la masse salariale du secteur.

Tableau 3 : Masse salariale en k€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
cadres permanents	12 895	15 731	19 147	21 028	23 696	24 320	21 434
non-cadres permanents	4 882	5 339	5 521	5 961	5 421	4 453	4 071
Total permanents	17 777	21 070	24 667	26 989	29 117	28 773	25 505
cadres intermittents	10 978	15 811	17 841	18 433	20 007	20 139	20 658
non-cadres intermittents	19 698	29 117	28 679	30 234	36 412	38 397	35 705
artistes intermittents	631	863	979	894	1 002	1 415	1 300
Total intermittents	31 307	45 791	47 499	49 561	57 421	59 951	57 663
Total	49 084	66 861	72 167	76 550	86 538	88 725	83 168
<i>Evolution</i>		36%	8%	6%	13%	3%	-6%

Figure 2





Les effectifs déclarés

Les effectifs ont fortement augmenté entre 2004 et 2007 et se maintiennent depuis à plus de 5 000 personnes. Au même titre que la masse salariale, les effectifs ont baissé de 5 % en 2010.

Le pourcentage de salariés relevant de CDD d'usage dépasse les 80 % et a tendance à augmenter (82 % en 2004 et 86 % en 2010).

Tableau 4 : effectifs par catégories professionnelles

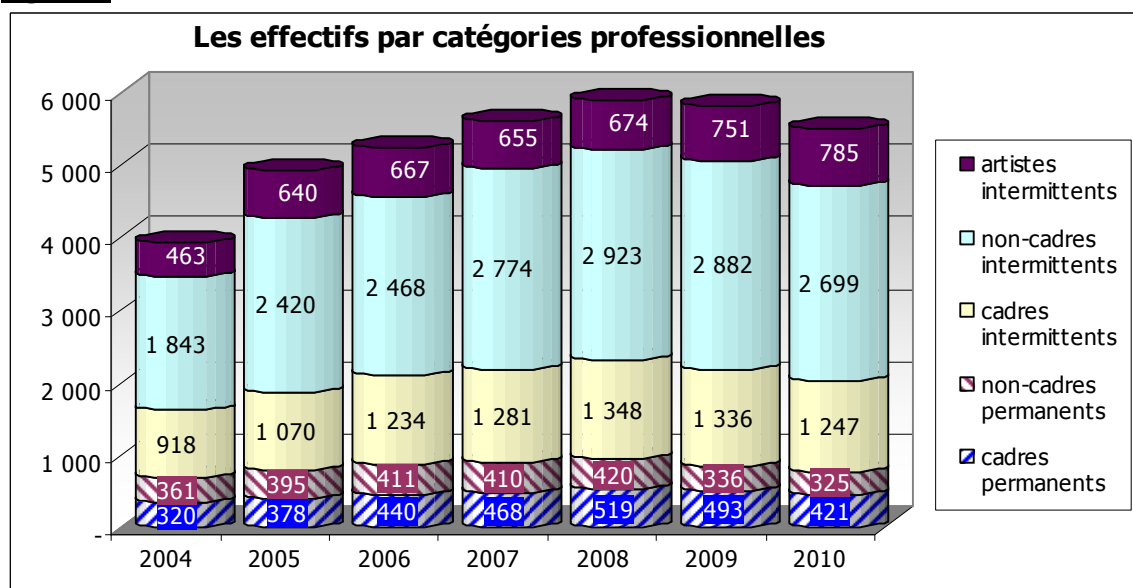
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
cadres permanents	320	378	440	468	519	493	421
non-cadres permanents	361	395	411	410	420	336	325
Total permanents ⁽¹⁾	671	758	845	861	931	823	738
cadres intermittents	918	1 070	1 234	1 281	1 348	1 336	1 247
non-cadres intermittents	1 843	2 420	2 468	2 774	2 923	2 882	2 699
artistes intermittents	463	640	667	655	674	751	785
Total intermittents ⁽¹⁾	3 008	3 867	4 048	4 393	4 548	4 588	4 407
Total ⁽²⁾	3 627	4 555	4 826	5 203	5 403	5 342	5 094
<i>Evolution</i>		26%	6%	8%	4%	-1%	-5%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre, non cadre et/ou artiste n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Les effectifs non cadres permanents peuvent fluctuer d'une année sur l'autre selon que le recours aux CDD est importante ou non.

Figure 3

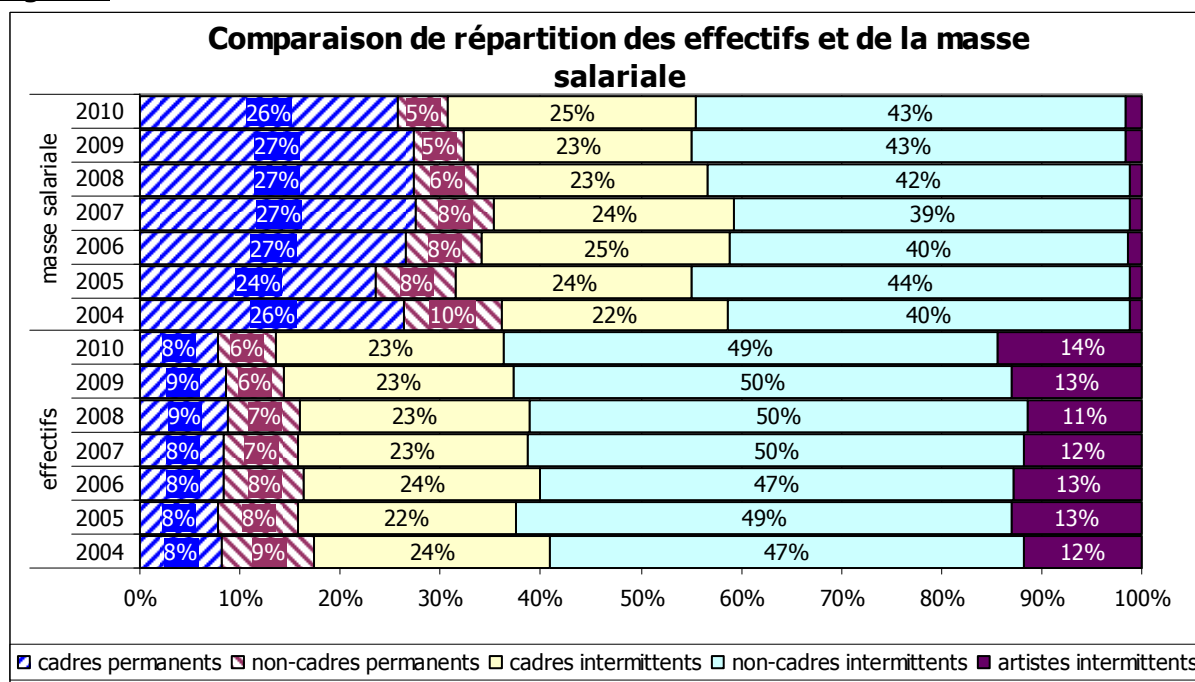


La répartition par catégories professionnelles est très différente selon que l'on regarde les effectifs ou la masse salariale :

- Les salariés cadres permanents représentent entre 8 % et 9 % des effectifs et cumulent plus de 25 % de la masse salariale.
- A l'inverse, les artistes intermittents représentent entre 11 % et 14 % des effectifs travaillant dans le secteur et cumulent moins de 2 % de la masse salariale totale.

Cette différence provient évidemment de la durée des contrats, qui sont par définition plus courts pour les intermittents que pour les permanents, ainsi que du statut de cadre ou de non cadre.

Figure 4





Les salariés permanents

Dans cette partie, nous n'étudions que le personnel permanent. Nous distinguons les CDDU des autres types de contrats car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Données démographiques

Les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation et d'effets visuels

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur. Elles représentent 39 % des permanents en 2004 et 46 % en 2010.

Une forte disparité en fonction du type de poste (cadre ou non cadre)

Au niveau des postes de non cadres la féminisation a été telle que la tendance s'est progressivement inversée. En 2004, 46 % des salariés permanents du secteur sont des femmes et elles sont 56 % en 2010.

Sur les postes de cadres, beaucoup plus occupés à la base par des hommes, la part des femmes a augmenté de 8 points. Les femmes sont encore minoritaires en 2010 avec 39 % des effectifs.

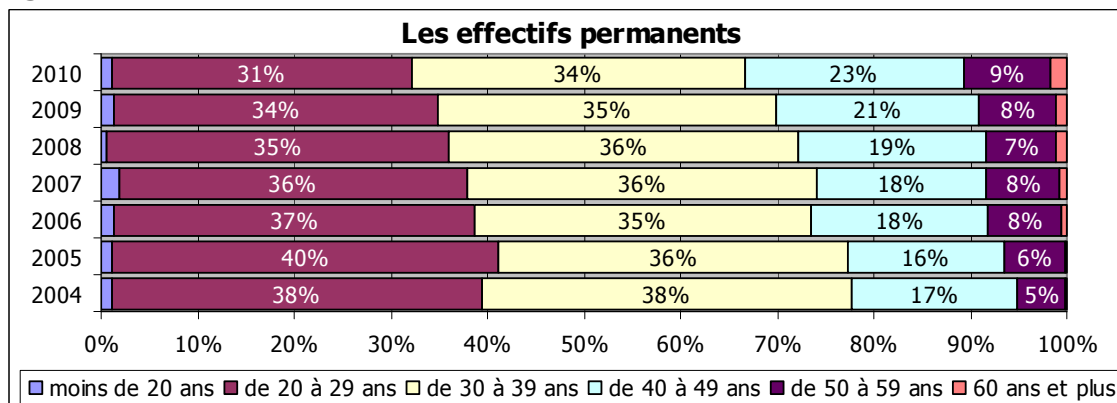
Tableau 5 : effectifs permanents

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
cadres permanents hommes	222	255	306	318	348	322	255
non-cadres permanents hommes	194	213	211	202	200	134	143
Total permanents hommes ⁽¹⁾	412	456	513	512	546	452	396
cadres permanents femmes	98	123	134	150	171	171	166
non-cadres permanents femmes	167	182	200	208	220	202	182
Total permanents femmes ⁽¹⁾	259	302	332	349	385	371	342
Part des hommes cadres permanents	69%	67%	70%	68%	67%	65%	61%
Part des hommes non-cadres permanents	54%	54%	51%	49%	48%	40%	44%
Part des hommes permanents	61%	60%	61%	59%	59%	55%	54%

Des salariés de moins en moins jeunes

Les parts des salariés de moins de 30 ans et de 30 à 39 ans ne cessent de se réduire depuis 2004. Cependant, avec 31 % en 2010 pour les moins de 30 ans et 34 % pour les 30-39 ans, ces parts restent plus élevées que sur l'ensemble de la population active en France. En 2009, sur l'ensemble de la population active, la part des moins de 30 ans est de 21 % et celle des 30-39 ans est de 25 % (source INSEE).

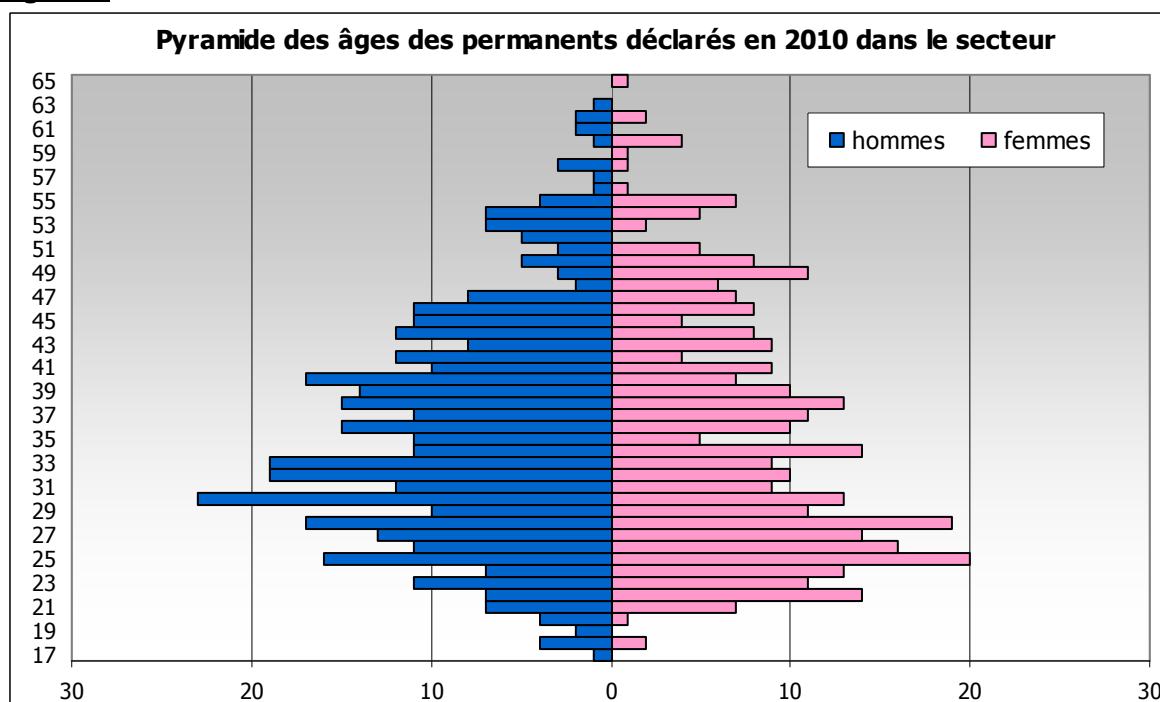
Figure 5



Sur les pyramides des âges, nous pouvons confirmer :

- un certain équilibre entre hommes et femmes ;
- une base assez évasée (beaucoup de jeunes salariés) même si dans l'ensemble toutes les tranches d'âges sont relativement bien représentées. Notons qu'en 2010 les hommes de 48 à 52 ans sont peu nombreux. Cette particularité était déjà présente en 2008 et 2009 sur ces mêmes promotions (1958-1962).

Figure 6



Les équivalents temps plein (etp)

Pour tenir compte des CDD et des CDI et du temps travaillé, regardons les équivalents temps plein (etp). Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Tableau 6 : effectifs en équivalents temps plein

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
cadres permanents	262	308	360	375	408	406	360
non-cadres permanents	213	225	231	243	231	194	176
Total permanents	475	534	591	618	640	599	536
Evolution		12%	11%	5%	3%	-6%	-11%
Part des hommes cadres permanents	69%	69%	69%	69%	67%	65%	62%
Part des hommes non-cadres permanents	55%	55%	52%	53%	45%	41%	45%
Part des hommes permanents	63%	63%	62%	63%	59%	58%	56%
Nombre moyen d'individus nécessaires pour occuper un etp sur l'année (*)	1,41	1,42	1,43	1,39	1,46	1,37	1,38

(*) = nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année / nombre d'etp sur l'année

Les effectifs en équivalent temps plein suivent approximativement la même tendance que les effectifs permanents. La baisse des effectifs sur 2010 résulte en grand partie de la fermeture d'Attitude Studio.

En 2010, l'équivalent de 536 personnes travaillant à temps plein est déclaré hors CDD d'usage par les entreprises du périmètre.

Il faut en moyenne 1,4 personnes pour occuper un équivalent temps plein.

Les revenus issus du secteur

En 2010 dans le secteur, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 59,5 k€ pour un cadre et de 23,2 k€ pour un non cadre.

Dans les postes de cadres le salaire augmente avec l'âge. En revanche dans les postes de non cadres, on observe bien une augmentation du salaire annuel brut moyen jusqu'à 39 ans. Toutefois il baisse très significativement sur les tranches d'âges supérieures. Cette baisse est à nuancer car cela ne concerne que peu d'effectifs (entre 25 et 30 équivalents temps plein) et une grande majorité de CDD.

Tableau 7 : salaire annuel brut moyen (en €) pour un équivalent temps plein sur l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cadres permanents	de 20 à 29 ans	35 095	35 654	35 027	35 873	39 325	32 592
	de 30 à 39 ans	48 342	49 676	51 167	52 055	54 911	51 448
	de 40 à 49 ans	53 305	59 619	60 948	62 738	64 678	71 461
	de 50 à 59 ans	66 810	63 040	65 918	79 280	78 967	72 218
Total cadres permanents (tous âges compris)	49 142	51 013	53 151	56 042	58 041	59 936	59 487
Non cadres permanents	de 20 à 29 ans	22 962	22 672	23 094	23 700	21 451	21 507
	de 30 à 39 ans	25 998	26 894	27 534	28 144	28 506	27 725
	de 40 à 49 ans	14 025	22 384	20 980	24 483	22 245	21 516
	de 50 à 59 ans	18 003	20 388	21 658	17 318	17 276	22 762
Total non cadres permanents (tous âges compris)	22 927	23 711	23 873	24 504	23 519	22 987	23 182

NB : Les moins de 20 ans et les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour obtenir un salaire moyen significatif.



Les salariés intermittents

Dans cette partie, nous étudions les effectifs intermittents qui représentent, en termes d'individus, plus de 70 % des salariés du secteur. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux emplois techniques et non aux emplois artistiques.

Données démographiques

Le secteur est très masculin

Les hommes représentent 70 % des techniciens intermittents.

Pas de disparité hommes/femmes dans l'accès aux postes de cadres

Alors que dans de nombreux secteurs, les hommes sont plus présents dans les postes de cadres que de non cadres, on constate ici une proportion d'hommes similaires dans les deux statuts, à savoir environ 70 %.

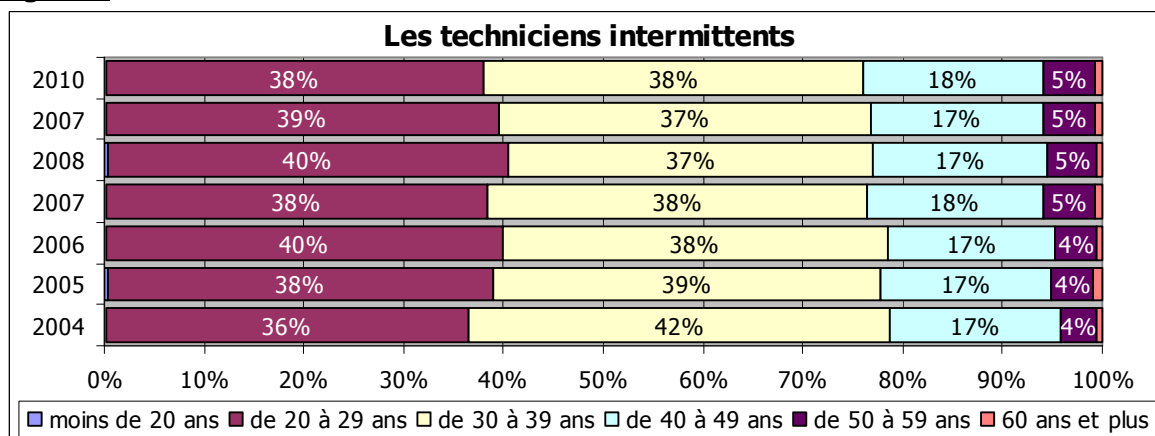
Tableau 8 : effectifs techniciens intermittents

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
cadres hommes	648	773	901	915	975	959	906
non-cadres hommes	1 308	1 702	1 713	1 964	2 097	2 100	1 953
Total techniciens intermittents hommes ⁽¹⁾	1 797	2 295	2 384	2 663	2 803	2 790	2 632
cadres femmes	270	297	333	366	373	377	341
non-cadres femmes	535	718	755	810	826	782	746
Total techniciens intermittents femmes ⁽¹⁾	757	950	1 012	1 095	1 098	1 069	1 017
Part des hommes cadres	71%	72%	73%	71%	72%	72%	73%
Part des hommes non-cadres	71%	70%	69%	71%	72%	73%	72%
Part des hommes techniciens	70%	71%	70%	71%	72%	72%	72%

⁽¹⁾ Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre, non cadre et/ou artiste n'est compté qu'une seule fois.

La structure d'âges des techniciens intermittents de la production de films d'animation et d'effets visuels n'a pas vraiment évolué depuis 2004. **Ils sont toujours aussi jeunes avec plus de 75 % de moins de 40 ans.**

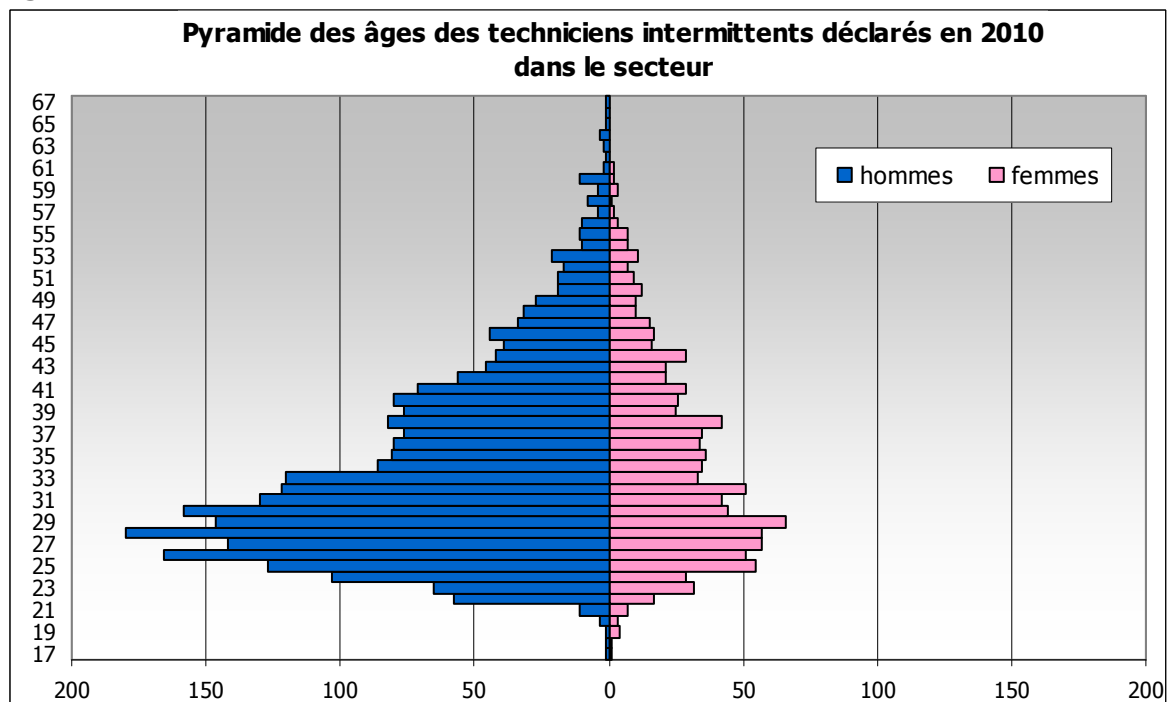
Figure 7



La pyramide des âges des techniciens intermittents déclarés en 2010 dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels, nous confirme :

- un secteur très masculin (72 % de ces salariés sont des hommes) ;
- un secteur très jeune (la pyramide a une base très large qui s'effile en montant dans les âges, surtout chez les hommes).

Figure 8



Les revenus issus du secteur

Nous considérons ici les revenus liés à l'activité déclarée dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels sur une année donnée. Les éventuelles activités relevant d'autres secteurs ne sont pas comptabilisées, ni même les allocations chômage des annexes 8 et 10 ou les congés payés qui peuvent représenter une part non négligeable des revenus.

L'idée est d'évaluer la part des professionnels du secteur, c'est-à-dire ceux qui peuvent vivre de leur activité dans la production de films d'animation et d'effets visuels, ainsi que la part des occasionnels de la production de films d'animation et d'effets visuels, c'est-à-dire ceux qui ont une autre activité par ailleurs.

Plus de 20 % des salariés déclarés cadres au moins une fois sur l'année ont été déclaré aussi comme non cadre cette même année. Pour ne pas biaiser le revenu annuel de ces techniciens, nous allons regarder l'ensemble de leur revenu (cadre et non cadre).

Tableau 9 : effectifs techniciens intermittents par tranche de salaire annuel

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
moins de 1 SMIC mensuel	417	469	535	586	598	541	393
de 1 à 3 SMIC mensuels	385	442	419	595	532	484	482
de 3 à 6 SMIC mensuels	349	410	416	492	451	459	486
de 6 à 12 SMIC mensuels	490	608	672	803	757	796	790
de 12 à 24 SMIC mensuels	652	911	1 004	907	1 152	1 135	1 078
plus de 24 SMIC mensuels	261	405	350	375	411	444	420
TOTAL	2 554	3 245	3 396	3 758	3 901	3 859	3 649

Le SMIC mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1 154,18 € en 2004, de 1 217,88 € en 2005, de 1 254,28 € en 2006, de 1 280,07 € en 2007, de 1 321,02 € en 2008, de 1 337,70 € en 2009 et de 1 343,77 € en 2010.

En schématisant, les techniciens intermittents sont :

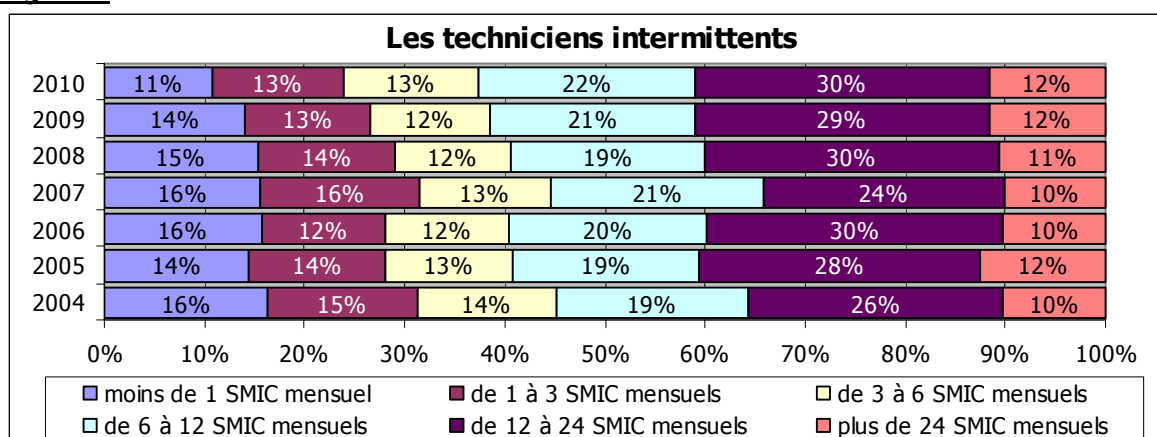
- **environ 40 % à être au dessus d'un SMIC annuel** - soit 1 500 personnes sur ces dernières années.

- **environ 30 % à percevoir moins de 3 SMIC mensuels sur l'année de leur activité dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels** – ces 1 000 personnes sont soit des occasionnels du secteur soit des personnes qui débutent dans la branche. (cette proportion a tendance à se réduire depuis 2004)

- **environ 30 % à percevoir entre 3 et 12 SMIC mensuels** – situation qui peut aussi bien refléter des difficultés à se faire une place dans le secteur, qu'un cumul avec une activité dans un autre domaine (le cinéma « classique » par exemple).

En occultant 2007, qui ne suit pas la même tendance que les autres années, on observe **une légère amélioration des revenus depuis 2004**. En effet, les tranches de plus bas revenus ont tendance à se réduire au profit des plus grosses tranches de revenus.

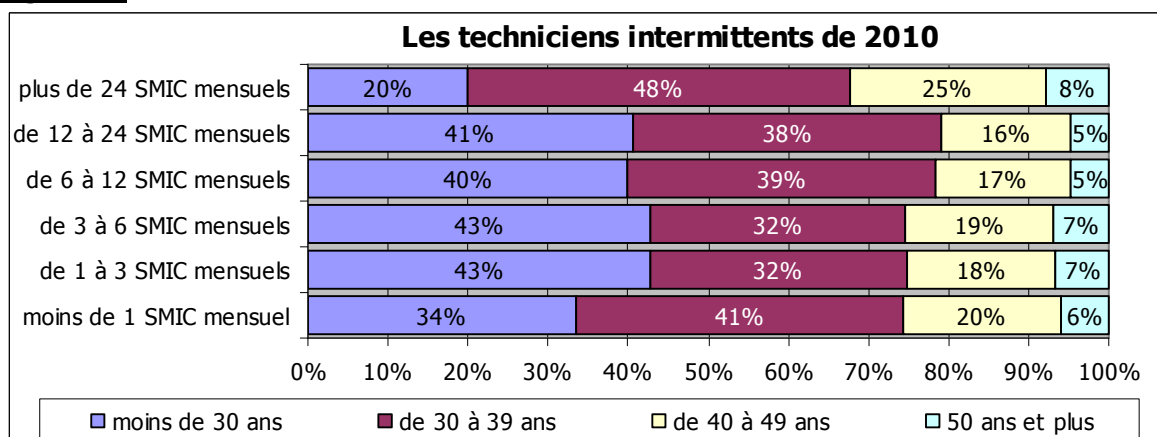
Figure 9



En dessous d'un certain niveau de revenus (24 SMIC mensuels), il n'y a pas de corrélation entre l'âge et les revenus. Ce ne sont pas nécessairement les plus jeunes qui ont les plus faibles revenus.

Les techniciens intermittents ayant perçu les plus gros revenus (plus de 24 SMIC mensuels) sont nettement plus concentrés que les autres dans la tranche d'âges 30-49 ans, au détriment des moins de 30 ans. Mais pour les autres, contrairement au cas des salariés permanents, nous n'observons pas de réelle différence de structure d'âge selon les tranches de revenus annuels.

Figure 10





Annexe : périmètre de l'étude

Raison sociale	numéro siren	Remarque éventuelle
2 Minutes (Paris et Angoulême)	433 168 481	
2d3D Animations (Angoulême)	428 717 409	
Action Synthèse (Marseille)	418 503 686	
Alphanim (Paris et Angoulême)	411 459 811	
Ankama Animations (Roubaix)	494 163 744	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Antefilms Studio (Angoulême)	414 792 895	
Attitude Studio (Saint-Ouen)	429 747 801	
Autochenille Productions (Paris)	498 485 770	
Bayard Jeunesse Animation (Paris)	442 207 551	
Bibo Films (Montreuil)	392 505 582	
Blue Spirit (Paris)	478 649 064	
Blue Spirit Animation (Paris)	491 371 803	
Blue Spirit Studio (Angoulême)	491 284 428	
Buf Compagnie (Paris)	320 074 388	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Caribara Animation (Paris)	483 717 385	
CARIBARA ANNECY	503 980 476	
Chez Eddy (Paris)	444 600 183	
Cross River Productions (Alfortville)	429 663 719	
Cube Creative Computer Company (Paris)	442 802 872	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS (Paris)	510 987 274	
Cyber Group Animation (Paris)	483 662 482	
Dargaud Marina / Dargaud Médias (paris)	328 970 439	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Def2Shoot (Paris)	441 924 511	
Delacave (Paris)	501 480 347	
Dupuis Audiovisuel (Paris)	429 611 767	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui n'est pas dans le champ.
Duran	328 732 839	
Ellipsanime	379 219 264	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
Ellipsanime Productions	390 239 515	
Euro Visual (Paris)	448 986 497	
EUROPACORP	384 824 041	Seuls quelques films sont pris en compte - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur, Arthur 2 et Arthur 3
Folimage Valence Production (Valence / 26)	343 688 099	
FORGE animation	521 258 640	Pas d'activité avant 2011.
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	483 518 932	
Futurikon (Paris)	409 137 023	
GINKGO	491 371 860	
GO-N Productions (Paris)	454 096 231	
Herold Family (Paris) / Wesson Studio (Paris)	478 408 610	
IP4U	479 384 513	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Je Suis Bien Content (Paris)	403 852 197	
JOKEBOX	480 765 767	
Julianne Films (Paris)	349 497 032	
KAYENTA PRODUCTION	349 942 102	
La Fabrique (Montpellier)	340 506 906	
LA FABRIQUE PRODUCTION	510 945 488	

La Maison (Saint-Cloud)	434 020 335	
La Station Animation (Paris)	441 942 331	
Label-Anim (Paris)	449 923 192	
Le comptoir angoumois (Angoulême)	431 869 908	
Les Armateur (Paris)	343 244 703	
Les Cartooners Associés (Paris)	324 677 178	
Les Films de l'Arlequin (Paris)	380 975 508	
Les Films de la Perrine (Paris)	387 598 725	
Mac Guff Ligne (Paris)	338 438 781	
Marathon Média	434 990 073	
Method Films (Saint-Cloud)	417 972 973	
Mikros Image	333 987 659	Cette entreprise n'a pas pour seule activité l'animation. Seuls les graphistes ont été intégrés dans le champ.
Millimages	382 954 279	
Mondo TV France	489 553 743	
MOONSCOOP	384 629 374	
MOONSCOOP IP	320 888 910	
Néomis Animation (Paris)	451 446 157	
NORD OUEST FILMS	309 173 805	Seuls deux films sont pris en compte : Les contes de la nuit et Dragons et princesses
NORD OUEST PRODUCTION	404 767 667	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte
Normaal Angoulême	528 700 925	
Normaal Animation (Paris)	444 122 196	
OD MEDIAS	483 579 892	
ONYX FILMS	409 440 914	Seuls deux films sont pris en compte : Renaissance et La nuit des enfants rois
OUIDO ENTERTAINMENT	498 081 967	
Patoon Animation (Paris)	503 270 092	
PERSE POLIS	478 301 799	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
PERSEPROD	483 643 433	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	340 535 848	
Pinka (Paris)	453 858 623	
Pipangaï (La Réunion)	402 629 331	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Planet Nemo Animation (Paris)	479 182 446	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	400 816 278	
PROD PAR 4 PRODUCTIONS	509 710 984	
Pumpkin 3D (Montreuil)	487 740 169	
Safari de Ville	337 988 448	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Samka Productions	450 336 672	
Seahorse-Anim (Paris)	451 776 033	
SIP Animation (La Garenne-Colombes) / Saban International Paris	312 161 516	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Sparx Animation Studios (Paris)	481 905 065	
Sparx* (Paris)	399 096 510	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
Storimages (Paris)	403 045 826	
STORY BOARD ANIMATION	507 381 242	
STUDIO 100 ANIMATION	507 960 680	
Studio Hari (Paris)	492 476 635	
STUDIOLITO	511 780 819	
TeamTO (Paris et Valence)	483 041 158	
TeamTO Studio	489 079 087	
Télé Images Kids (Paris)	439 087 800	Quelques films sont exclus : - CHANTE, CHANTE 2, CHANTE SAISON 4 - KIDS WORLD SPORTS - UNE FILLE D'ENFER
Timoon Animation (Paris)	448 829 275	
Toon Factory (Paris)	422 945 782	
Xilam Animation (Paris)	423 784 610	
Xilam Films (Paris)	441 857 851	
ZAGTOON	521 477 539	Pas d'activité avant 2011.